

**Intervention de M.Mamy Rajaonson**  
**Président délégué de la Section malagasy de l'APF**  
**Débat Général**  
**Luxembourg, 10 juillet 2017**

**Piste choisie : La diversité culturelle, un moteur de croissance économique**

---

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier le Professeur Louis CHAUVEL pour son brillant exposé sur le thème « Sociétés francophones dans le monde de 2050 ». Je tiens aussi à adresser mes remerciements à tout un chacun, pour avoir étoffé cette présentation à travers une séance de questions-réponses, qui montre la qualité de l'intelligentsia francophone.

Pour mon intervention, je me suis référé à une piste de réflexion proposée par le document retraçant le cadrage du débat général, que je trouve pertinent surtout pour un pays comme Madagascar, et qui porte sur : la diversité culturelle, un moteur de croissance économique.

Comme vous le savez tous, Madagascar s'est constitué à travers plusieurs vagues d'immigrations successives depuis le V<sup>ème</sup> siècle. Pierre BOITEAU, un des innombrables auteurs qui ont écrits sur Madagascar définissait ce peuplement à partir de plusieurs souches de populations : indonésienne, africaine bantoue et arabe. Viennent par la suite, une immigration tardive qui s'est mêlée à la population de base, composée d'Indiens et de Pakistanais et enfin l'arrivée d'une communauté chinoise.

Madagascar est foncièrement un pays constitué à partir de plusieurs souches de population d'origines diverses. Ce brassage ethnique et culturel est à la fois bénéfique parce qu'il recèle en lui plusieurs modèles sociologiques mais peut aussi constituer un handicap.

Un des obstacles à cet élan de solidarité, que j'ai évoqué plus haut, qui exacerbe les différences, tient à l'exclusion. Je me permets d'avancer l'exemple malagasy en ce sens, en vous rappelant que nous sommes multiculturels. Il m'apparaît honnête de l'affirmer, à l'instar de bon nombre de pays frères, que cette différence

a pu constituer un frein au développement de Madagascar. Les rancœurs héritées des conquêtes passées entre les petits royaumes de Madagascar durant l'ère précoloniale, exacerbées par la colonisation et réactualisées par les clivages politiques, ont fait de la diversité culturelle un frein. Le trait d'union institutionnel que nous avons élaboré, s'est retrouvé au sein du concept de réconciliation nationale qui a été initié d'un commun accord avec Le Président de la République de Madagascar et les institutions respectives dont fait partie le Parlement. Cette réconciliation nationale est un outil fédérant. Pour résumer, le lien entre ces deux notions que sont la diversité culturelle et la croissance économique, est la cohésion sociale. Cette cohésion sociale aplanit les différences et attribue à chacun un espace vital de concertation et d'affirmation.

Je vous remercie de votre attention.